

Réf: Dossier N° : 47327

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ODO COMMUNICATION » en abrégé «ODOC »
Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON SIDE CI LOT 518 ILOT 279, 07
BP 622 ABIDJAN 07

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Fév.2018, et enregistrés au CEPICI le 20 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ODO COMMUNICATION » en abrégé «ODOC ».

Objet: point services, business center. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON SIDE CI LOT 518 ILOT 279, 07 BP 622 ABIDJAN 07

GERANT: Monsieur ODO COMLAN BIENVENU ERIC.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-07748 du 20/03/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7491 du 20/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

